

Braccio, Nadia

De: Marianne Dufour [dufour_marianne@hotmail.com]
Envoyé: 24 juin 2014 22:09
À: Greffe
Objet: : À verser au dossier R-3854-2013 phase 2

Bonjour,

Ceci pour vous informer que depuis l'installation d'un compteur intelligent à peu près 4 pieds sous ma tête de lit, je dors extrêmement mal, mon sommeil est agité et cauchemardesque, ce qui cesse immédiatement quand je dors dans le salon. Si bien que je dors dans le salon depuis plusieurs semaines. Je suis inquiète car les compteurs se trouvent dans une pièce qui sert de chambre à un bébé. Il y en a trois qui restent des anciens compteurs; je ne peux pas payer le prix de garder des compteurs mécaniques pour 4 logements (je suis proprio), mais il est inconcevable de laisser les trois autres êtres changés en compteurs électropolluants en constatant les effets déjà perceptibles avec seulement l'un d'en eux neuf (installé pour un nouveau logement sans eu j'ai le choix). Devrais-je vendre mon bloc pour une question de ces compteurs? Je vous demande d'obliger Hydro à respecter nos choix gratuitement; j'ai droit à ma santé.

Marianne Dufour
MOntréal